

Plan National de Formation

Professionalisation des acteurs

Mise en œuvre de la série S2TMD rénovée : nouveaux programmes, projet pédagogique, équipe pédagogique

Jeudi 27 juin 2019

Philharmonie de Paris – Cité de la musique - Paris

Problématique et enjeux

Depuis 1977, la série TMD accueille au lycée les élèves instrumentistes et danseurs poursuivant un projet de formation artistique exigeant. Malgré quelques ajustements marginaux, notamment de certains programmes de formation générale et de certaines épreuves du baccalauréat, elle est restée adossée à un cadre réglementaire et programmatique très majoritairement inchangé. S'est ainsi peu à peu creusé l'écart entre la finalité initiale qui avait justifié la création de cette série il y a 42 ans et la réalité des parcours de formation artistiques des élèves et, en conséquence, celle de leurs attentes et leurs besoins.

La réforme importante qui sera mise en œuvre en classe de seconde et en classe de première à la rentrée 2019 répond à ces préoccupations. Elle s'attache à garantir la solidité de la formation générale tout en permettant un parcours de formation artistique soutenu. En classe de seconde, une option spécifique de culture et pratique artistique permet de renforcer sa formation artistique tout en affinant progressivement un choix d'orientation en série S2TMD l'année suivante. En cycle terminal S2TMD, les enseignements spécifiques occupent 11 puis 14 heures du temps de formation afin d'assurer au mieux une formation complète associant sciences, techniques, pratiques et culture artistiques. En outre, en classe de première s'ajoute un nouvel enseignement de spécialité, Économie, droit et environnement du spectacle vivant, qui va apporter aux élèves des connaissances fondamentales pour mieux connaître le monde professionnel du spectacle vivant.

Que ce soit en seconde ou en cycle terminal, les enseignements spécifiquement artistiques sont mis en œuvre par des équipes pédagogiques partenariales associant les compétences pédagogiques du lycée et de l'établissement d'enseignement artistique partenaire. Les programmes sont dès lors les références partagées par l'ensemble des professeurs et il revient à chaque équipe de les décliner en projets pédagogiques et en progressions annuelles. En outre, les programmes prévoient des marges horaires que les équipes peuvent investir selon les besoins particuliers des élèves et des orientations qu'elles souhaitent mettre en œuvre.

Enfin, la série rénovée accueille un nouveau domaine artistique, le théâtre. Contrairement à la danse et à la musique, l'enseignement a alors vocation à accompagner la première étape d'un parcours de formation à l'art dramatique et les programmes de seconde comme de cycle terminal tiennent compte de cette spécificité. Dans tous les cas, la présence au sein d'une même série de danseurs, de musiciens et de comédiens doit permettre de nouvelles synergies qu'il appartiendra aux équipes pédagogiques d'organiser et d'encourager.

Toutes ces raisons fondent l'organisation de cette action de formation associant les personnels pédagogiques des établissements concernés. Outre la présentation des objectifs et enjeux de cette importante réforme, les interventions insisteront sur l'orientation des élèves au terme d'un cycle terminal S2TMD et sur la diversité des métiers qu'ils peuvent plus tard envisager dans les secteurs artistiques et culturels comme dans ceux de la communication, du social ou encore de la santé. Les ateliers, organisés par domaines et spécialités, permettront de partager la lecture des programmes et d'en envisager la déclinaison en projets pédagogiques opérationnels.

Programme

Matinée

Amphithéâtre de la Cité de la musique

9h00 *Accueil des participants et émargement*

9h30 Allocutions d'ouverture

Brigitte Trocme, sous-directrice des lycées et de la formation professionnelle tout au long de la vie

Bertrand Munin, sous-directeur de la diffusion artistique et des publics, direction générale de la création artistique, ministère de la culture

Conférences

10h00 La réforme et ses enjeux

Vincent Maestracci, inspecteur général de l'éducation nationale, groupe enseignements et éducation artistiques, chargé de l'éducation musicale et de la danse

Philippe Le Moal, inspecteur de la création artistique, inspecteur-coordonateur du collège danse, ministère de la culture

10h45 *Pause*

11h15 La place du spectacle vivant dans le monde d'aujourd'hui

Yann Nicolas, économiste chargé d'études au département des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la culture

12h00 Les élèves de S2TMD et les parcours de formation supérieure et les perspectives de professionnalisation dans les secteurs artistiques, culturels et ceux qui leur sont connexes (santé, social, etc.)

Christiane Louis, responsable des ressources métiers – pôle ressources de la Philharmonie de Paris

12h45 *Déjeuner libre (Il est souhaitable de prévoir un pique-nique)*

Après-midi

Ateliers

Lycée Georges Brassens, 40 rue Manin, 75019 Paris

14h00 Les participants seront répartis dans les ateliers selon leur discipline.

Atelier 1 A – Les nouveaux programmes de musique

Vincent Maestracci, inspecteur général de l'éducation nationale, groupe enseignements et éducation artistiques, chargé de l'éducation musicale et de la danse, (membre du GEP programme)

Frédéric Bourdin, inspecteur de la création artistique, collège musique (membre du GEP programme), ministère de la culture

Atelier 1 B – Les nouveaux programmes de musique

Didier Braem, inspecteur de la création artistique, collège musique (membre du GEP programme), ministère de la culture

Michel Seince, inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional d'éducation musicale et de chant choral (membre du GEP programme), académie de Nantes

Atelier 2 – Les nouveaux programmes de danse

Carole Sève, inspectrice générale de l'éducation nationale, groupe EPS, chargée de la danse (membre du GEP programme)

Agnès Bretel, inspectrice de la création artistique, collège danse (membre du GEP programme), ministère de la culture

Atelier 3 – Les nouveaux programmes de théâtre

Patrick Laudet, inspecteur général de l'éducation nationale, groupe des lettres, chargé du théâtre, (membre du GEP programme)

Patrick Zuzalla, inspecteur de la création artistique, collège théâtre (membre du GEP programme), ministère de la culture

Atelier 4 – Les nouveaux programmes d'économie, droit et environnement du spectacle vivant

Marc Pelletier, inspecteur général de l'éducation nationale, doyen du groupe sciences économiques et sociales

Valentine Favennec-Vuilleumier, professeur de danse contemporaine au CRR de Caen, spécialiste en analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé, interviendra successivement dans chacun des ateliers.

15h45 Pause

Amphithéâtre de la Cité de la musique

16h00 Conclusion institutionnelle : la nécessité de conventions à dimension pédagogique – Des pistes de méthodologie

Vincent Maestracci, inspecteur général de l'éducation nationale, groupe enseignements et éducation artistiques, chargé de l'éducation musicale et de la danse

Frédéric Bourdin, inspecteur de la création artistique, collège musique, ministère de la culture

16h30 *Fin des travaux*